

NANCY-METZ à la marche



MAXEVILLE - METZ FRANCE – MEURTHE et MOSELLE

40^{ème} Marche Populaire

Internationale

Marche CHULLANKA



08 MAI
2025



Parcours de 66 km

Membre de la FFSP n°F1284

Visa FFSP 2025 54 075 J2

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉: contact@ffsp.fr

 facebook.com/ivv.france



Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par
arrêté N°012156 du 2 août 2001

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

Participer : **inscription par internet** sur le site , pas d'inscription de dernière minute. www.nancymetzalamarche.com

Horaires : . **Modalités sur le site**

Parcours : 66 km sans difficultés particulières pour les adultes.
Distance déconseillée aux jeunes enfants de moins de 10 ans (responsabilité parentale pour les autres)

Licence de participation : **La licence de participation FFSP** est délivrée contre une **cotisation de participation sans souvenir de 3,-€**. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.
Stand de **validation à l'arrivée à Metz**

Inscriptions : Limite d'inscription : 2500 participants

Association « Nancy-Metz à la marche »
57050 Longeville-les-Metz
Téléphone : 03 87 68 09 05
Courriel : association-nancy-metz@orange.fr

Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la Maif.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

Ravitaillement : Possibilité de petite restauration à l'arrivée.
IMPORTANT : il est indispensable de vous munir de votre propre ravitaillement. 11 postes seront approvisionnés en PETIT ravitaillement et en boissons (chaudes et froides selon les postes).

Avis importants : Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens ne sont pas admis Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus.

Secourisme : **Premiers secours :** mis en place par l'association dès le départ.
Urgence : 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal



DÉPART 1 : MAXEVILLE-METZ (66 km) Départ unique à 5h00.

* Départ : ZI Pont du canal rue André Fruchard Maxéville 54320. Accueil des marcheurs à partir de 4h30 jusqu'à 5h00.
* Transfert en bus vers Maxéville au départ de Metz, **accueil des marcheurs à partir de 3h45**,
au complexe sportif St Symphorien 57050 LONGEVILLE LES METZ, **départ du dernier bus à 4h30 vers Maxéville.**



DÉPART 2 : MAXEVILLE-MONTAUVILLE (33 km) Départ unique à 5h00.

* Départ : ZI Pont du canal rue André Fruchard Maxéville 54320. Accueil des marcheurs à partir de 4h30 jusqu'à 5h00.
* Transfert en bus vers Maxéville au départ de Metz, **accueil des marcheurs à partir de 3h45**,
au complexe sportif St Symphorien 57050 LONGEVILLE LES METZ, **départ du dernier bus à 4h30 vers Maxéville.**



DÉPART 3 : MONTAUVILLE-METZ (33 km) Départ entre 7h00 et 9h00.

* Départ : Salle polyvalente 150 rue du bois le Prêtre Montauville 54700.
accueil des marcheurs à partir de 7h00 jusqu'à 9h00.

**Nota : LES MARCHEURS DOIVENT SE RENDRE AU DEPART DE MONTAUVILLE PAR LEUR PROPRE MOYEN,
SEUL LE RETOUR EN NAVETTE VERS MONTAUVILLE EST ASSURE.**



ARRIVÉE parcours 2 : MONTAUVILLE salle polyvalente

NAVETTES RETOUR : A partir de MONTAUVILLE

rapatriement vers MAXEVILLE Navettes régulières (environ toutes les 45') à partir de 11h30, **dernier bus à 16h30.**
rapatriement vers METZ Navettes régulières (environ toutes les 45') à partir de 11h30, **dernier bus à 16h30.**

ARRIVÉE parcours 1 et 3 : METZ plan d'eau, site des Régates Messines.

NAVETTES RETOUR : A partir de METZ

rapatriement vers MONTAUVILLE Navettes régulières (environ toutes les 30') à partir de 13h00, **dernier bus à 18h30.**
rapatriement vers MAXEVILLE Navettes régulières (environ toutes les 45') à partir de 14h30, **dernier bus à 20h30.**

RAVITAILLEMENT:

IMPORTANT : il est indispensable de vous munir de votre propre ravitaillement.

11 postes seront approvisionnés en **PETIT ravitaillement** et en boissons (chaudes et froides selon les postes).

REGLEMENT DE LA MARCHE DU 8 MAI 2025

- * **ATTENTION : Pour les marcheurs du 66km, ils ne seront plus autorisés à poursuivre leur randonnée après 17h00 au-delà de NOVEANT.**
- * **AUCUN DEPART NE SERA AUTORISE AVANT 5H DE MAXEVILLE ET AVANT 7H DE MONTAUVILLE.**
- * **UNE EQUIPE DE SERRE-FILE FERME LA MARCHE TOUT AU LONG DU PARCOURS.**
- * **POUR DES RAISONS DE SECURITE LES CHIENS SONT INTERDITS SUR LE PARCOURS AINSI QUE DANS LE BUS.**
- * **A PREVOIR : VETEMENTS ADAPTES ET RAVITAILLEMENT PERSONNEL.**
- * **A L'INSCRIPTION LE MARCHEUR RECONNAIT AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT.**
- * **LA MARCHE AURA LIEU PAR N'IMPORTE QUEL TEMPS, SAUF ARRETE PREFECTORAL.**
- * **EN CAS DE NON PARTICIPATION, LE MONTANT DE L'INSCRIPTION RESTERA ACQUIS A L'ORGANISATEUR.**

Retrouver le règlement de cette manifestation sur notre site : www.nancymetzalamarche.net

8 mai 2025

ATTENTION : les marcheurs ne sont plus autorisés à poursuivre leur randonnée après 17h00 au-delà de NOVEANT



	KM	FFSP/UVV	SOIN	Ravitaillement	Toilettes
Départ	0	•		•	•
Relais 1	10			•	•
Relais 2	16			•	•
Relais 3	25			•	•
Relais 4	29			•	•
Relais 5	0	•	•	•	•
Relais 6	4	•		•	•
Relais 7	10	43		•	•
Relais 8	18	51		•	•
Relais 9	22	55		•	•
Relais 10	25	58		•	•
Relais 11	30	63		•	•
ARRIVEE	33	66	•	•	•



ne pas jeter sur la voie publique Impression by : www.form-publicite.com



ASSISTANCE MÉDICALE Les soins sont assurés sur le parcours par l'Association des secouristes français ASAM-METZ Croix Blanche et aux postes indiqués ci-dessus.



SOLIDARITÉ MARCHEURS

En dehors des postes principaux de soins, il sera possible de s'abriter, et d'attendre l'intervention des secouristes à partir des postes de ravitaillement. En cas d'accident grave, il conviendra qu'un marcheur reste auprès du blessé, et qu'un autre guide les secouristes auprès de l'accidenté. Tel: 06 11 04 27 05

